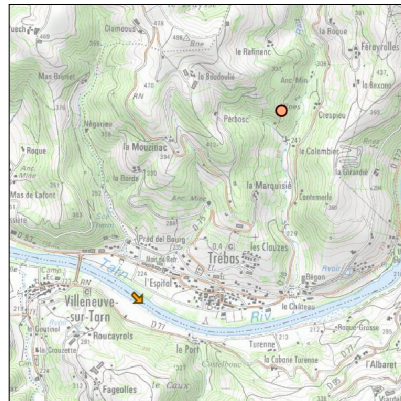
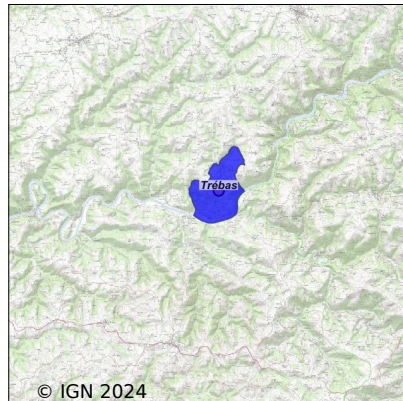


# Système d'assainissement 2022

## TREBAS



### Station : TREBAS

Code Sandre	0581303V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE TREBAS
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	octobre 2013
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	750 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	7 Kg/j
Charge nominale DCO	14 Kg/j
Charge nominale MES	10 Kg/j
Débit nominal temps sec	112 m <sup>3</sup> /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	658 928, 6 317 449 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Tarn

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Trébas depuis 2013

## Observations SDDE

### Système de collecte

Le réseau principal du bourg de Trébas-les-Bains est de type unitaire.

Il comprend 150 raccordés pour 438 habitants collectés théoriques, dont un restaurant et la maison de retraite.

Afin décêter les à-coups hydrauliques en période pluvieuse, un déversoir dorage a été créé au niveau du camping. Le déversoir a été calibré pour obtenir un débit de fuite de 30m<sup>3</sup>/h maximum.

Le réseau unitaire collecte en période hivernale, des fossés et des captations de source qui génèrent des intrusions d'eaux claires parasites permanentes, pouvant être importantes.

3 branches secondaires viennent se connecter au réseau en aval de cet ouvrage :

- Une branche en PVC ø150mm qui collecte les eaux usées du quartier de l'Espital;
- Une branche en PVC ø150mm qui collecte les eaux usées de la maison de retraite;
- Une branche en PVC ø200mm qui collecte les effluents du restaurant.

En aval du déversoir dorage, le réseau présente un diamètre de 200 jusqu'au poste de relevage. Celui-ci est équipé d'une programmation de gestion des sur-débites, à partir de l'automate de la station d'épuration.

Le réseau est exploité en régie communale.

Au mois d'octobre 2019, le bourg de Villeneuve-sur-Tarn, commune de Curvalle a été raccordé sur le réseau d'assainissement de Trébas par l'intermédiaire d'un poste de refoulement (100 EH).

### Station d'épuration

La filière de traitement est un filtre planté de roseaux dimensionné pour 750 EH (équivalents habitants) et mise en service en 2013.

Un poste de relèvement, équipé d'une gestion des sur-débites (temps de pluie), renvoie les eaux usées sur la filière de traitement.

Le rejet des eaux traitées s'effectue dans la rivière Tarn.

La station est exploitée en régie communale.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) du Département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son (ses) système(s) d'assainissement et réalise annuellement une ou des visites d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).

Bilan d'autosurveillance réglementaire (08/2022, sec et chaud):

La charge hydraulique reçue et traitée (56,6 m<sup>3</sup>) correspond à 50% de la capacité de la station soit 377 EH.

La charge organique reçue correspond à 38,9% de la capacité de la station soit 292 EH.

Le rejet est qualité correcte.

L'effluent traité est légèrement coloré et inodore.

Les services de l'Etat (DDT) ont adressé à la collectivité en date du 11 mai 2022, un courrier spécifiant que le système de traitement de l'agglomération d'assainissement de "TREBAS Bourg" est conforme pour l'année 2021 aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2017.

Dans le cadre de l'ingénierie départementale mise à disposition des collectivités, la mairie de Trébas-les-Bains a sollicité le département afin d'obtenir un accompagnement du SATESE dans le choix d'un prestataire pour la réalisation d'un diagnostic des réseaux assainissement et pluvial.

Cette étude est en cours de réalisation.

### Sous produits

Depuis sa mise en service en 2013, les boues s'accumulent sur la surface des casiers.

Un sondage réalisé en fin d'année 2019 a permis de mettre en évidence une hauteur de boue de 3.7 cm.

Le premier curage sera à réaliser dès lors que la couche de boues aura atteint 15 à 20 cm d'épaisseur.  
 Ainsi la capacité de stockage résiduelle est suffisante pour ne pas envisager de curage à court et moyen termes.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	57 m3/j	51 %			57 m3/j	
DBO5	15,9 Kg/j	226 %	280 mg/l	91 %	1,4 Kg/j	25,1 mg/l
DCO	38 Kg/j	274 %	680 mg/l	95 %	2 Kg/j	36 mg/l
MES	17,5 Kg/j		310 mg/l	60 %	7 Kg/j	124 mg/l
NGL	4,7 Kg/j		82 mg/l	39 %	2,8 Kg/j	50 mg/l
NTK	4,7 Kg/j		82 mg/l	72 %	1,3 Kg/j	23,1 mg/l
PT	0,5 Kg/j		8,8 mg/l	5,8 %	0,5 Kg/j	8,3 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2022

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0581303V001>